



Clin d'œil sur la vie municipale

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

Mot du maire

État de la situation : Coronavirus (COVID-19)

Dans le contexte du déconfinement progressif amorcé par le gouvernement provincial, la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans débutera prochainement une reprise graduelle et sécuritaire de ses activités.

Réouverture au public de l'hôtel de ville

À compter du mardi 30 juin, l'hôtel de ville sera de nouveau accessible pour les demandes qui nécessitent une rencontre en personne, du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h. Afin de limiter les interactions physiques, nous sollicitons votre collaboration afin de privilégier la prestation de services à distance (téléphone et courriel).

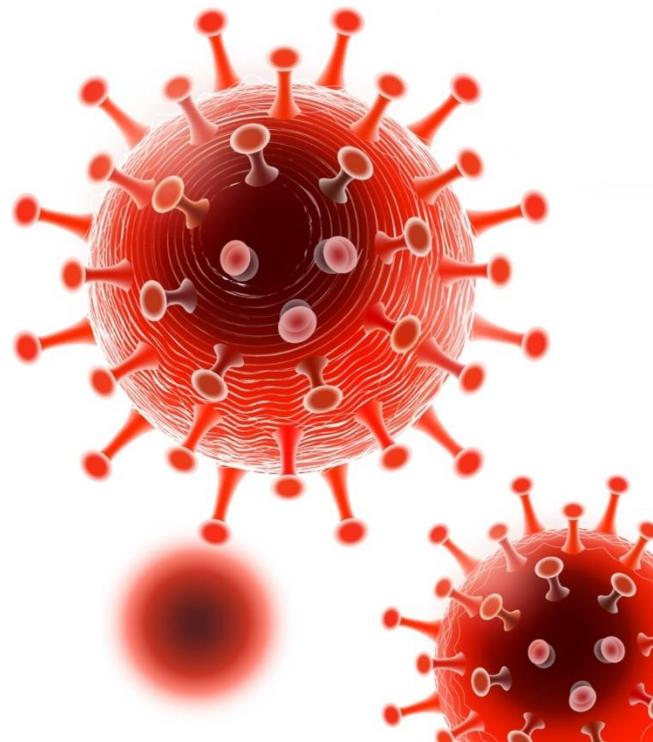
Notre priorité : assurer la santé et la sécurité de tous !

Afin d'assurer la santé et la sécurité des citoyens et des employés, tout en maintenant la qualité de nos services, nos environnements et nos méthodes de travail ont été adaptés aux consignes et aux normes gouvernementales. C'est ainsi que dans nos bâtiments, les mesures de protection suivantes ont été mises en place :

- Installation de panneaux de protection en acrylique à tous nos comptoirs de service;
- Installation d'affichage rappelant les mesures d'hygiène, d'étiquette respiratoire et de distanciation à respecter;
- Mise en place de stations de désinfection des mains aux entrées;
- Désinfection régulière des surfaces, locaux et outils fréquemment touchés.
- Rappelons que les modules de jeux situés dans les parcs de la municipalité ainsi que les jeux d'eau sont de nouveau accessibles, et ce, pour toute la période estivale. Afin d'assurer la sécurité de vos tout-petits, nous comptons sur votre collaboration et votre vigilance pour veiller à ce que leurs mains soient lavées ou désinfectées avant et après l'utilisation.

La Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans continue à faire preuve de vigilance et à collaborer avec la santé publique et le gouvernement.

M. Sylvain Bergeron, Maire





Service de prêt sans contact à la bibliothèque

La bibliothèque Oscar-Ferland est heureuse de servir à nouveau sa clientèle. Elle a mis sur pied un service de prêt sans contact.

Ainsi, les usagers peuvent rapporter leurs volumes et les déposer dans la chute à livres située à l'entrée extérieur de la bibliothèque. Ils peuvent également réserver des livres en consultant le catalogue via le site du Réseau (<https://www.reseaubibliocnca.qc.ca/fr/ma-bibliotheque/b442/bibliotheque-oscar-ferland-saint-pierre-de-l-ile-d-orleans>).

Tout usager peut aussi commander par téléphone au numéro suivant: (418) 828-2855 poste 4. Pour ce faire, il est essentiel de préciser le titre et l'auteur du livre désiré, ainsi que le nom et le numéro de téléphone. Un représentant de la bibliothèque communiquera avec ce dernier pour prendre rendez-vous afin de venir chercher sa commande.

Prenez note, que la bibliothèque ne peut pas recevoir de livres provenant des autres bibliothèques.

Activités libres

La pratique du golf

Pour le plaisir de tous les citoyens, la Municipalité offre un espace pour pratiquer le golf. Un grand filet adapté pour ce sport et des tapis ont été installés spécialement pour venir pratiquer vos techniques de golf! Situé au fond du terrain de balle de la Municipalité, cet espace est disponible et gratuit en tout temps.

Apportez vos balles et vos bâtons!

La piscine municipale

La piscine est ouverte pour la période estivale. Un sauveteur se fera un plaisir d'y assurer la sécurité de tous! La piscine est dotée d'un chauffe-eau afin d'offrir un certain confort lors de la baignade et des tables à pique-nique sont à votre disposition. Le tout est gratuit et le port du casque de bain est obligatoire.



BAIN LIBRE

HORAIRE

Lundi au vendredi : 13h à 17h et 18h à 20h

Samedi et dimanche : 10h à 12h et 13h à 18h

The graphic features a red and white lifebuoy floating in blue water with splashes. The text is overlaid on the bottom part of the graphic.